



Session du samedi 28 septembre 2024

Vœu du Conseil culturel de Bretagne

« *Situation financière de l'association Diwan et de la coopérative Coop Breizh* »

Le Conseil culturel de Bretagne a eu connaissance des situations financières périlleuses dans lesquelles se trouvent l'association Diwan et la coopérative Coop Breizh, la seconde étant en redressement judiciaire.

Il demande au Conseil régional d'apporter un soutien résolu à ces deux structures, essentielles à la diffusion de la culture de et en Bretagne, ainsi qu'à la transmission de la langue bretonne. C'est donc avec intérêt que le Conseil culturel a pris connaissance de la décision modificative proposant un soutien exceptionnel à Diwan.

Conscient que ces deux cas ne sont pas isolés, il invite le Conseil régional, et les autres collectivités de Bretagne, à se saisir de la problématique de la fragilité des structures associatives, en particulier dans le domaine culturel, afin d'y apporter des réponses de long terme.

S'agissant de l'association Diwan, acteur majeur de la transmission de la langue bretonne, il appelle l'État à prendre sa part et à respecter ses engagements pour la transmission de la langue bretonne et de la langue galloise, pris dans la convention État-région de 2022.

Enfin, le Conseil culturel apporte son plein soutien à l'association Diwan et à la coopérative Coop Breizh avec la filière de l'édition, à leurs membres et salariés, en espérant que ces difficultés seront surmontées dans l'intérêt de toutes et tous.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 52

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstentions : 0